Ville de Marsillargues
Pôle Solidarité Temps Libre
Service Jeunesse
04.11.28.13.48/49
polejeunesse@marsillargues.fr

Année scolaire 2020-2021

Dossier d'Inscription
ALP (Accueils de Loisirs Périscolaires)
Matin, Midi et Soir

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administrative, le pôle jeunesse dématérialise ses dossiers d'inscriptions.

Ainsi, l'inscription aux accueils (garderie matin/soir, cantine, centre socio-culturel) s'effectuera en une phase unique d'inscription et de validation. Plus besoin de retourner son dossier d'inscription au format « papier », vous pourrez directement le remplir et le renvoyer par mail avec les pièces demandées.

Les personnes n'ayant pas d'accès internet pourront venir récupérer et déposer le dossier dans les locaux du Service Jeunesse aux heures d'ouverture (tous les matins de 09h00 à 11h50).

Tout dossier incomplet sera refusé et l'enfant ne pourra être inscrit

Composition du foyer : personnes habitant avec l'enfant

Responsable 1 : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

34590 MARSILLARGUES

Tél domicile : .....

Tél portable : .....

☐ * Courriel : .....

Responsable 2 : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

Nom : .....

Prénom : .....

Tél portable : .....

☐ * Courriel :.....

**Indiquez sur quel mail vous voulez la création du compte famille https://marsillargues.portail-familles.net*
Le compte famille vous permettra de réserver/modifier les garderies et les cantines, ainsi que d'effectuer les règlements.

Allocataire : ☐ Mère ☐ Père N° d'allocataire Caf/MSA (Obligatoire) : .....

Profession : .....
Tél professionnel : .....
Nom et adresse de l'employeur :
.....
.....
.....

Profession : .....
Tél professionnel : .....
Nom et adresse de l'employeur :
.....
.....
.....

Assurance Responsabilité civile

Organisme d'assurance de responsabilité civile (obligatoire) : .....
Numéro de contrat : .....
L'assurance responsabilité civile est obligatoire, l'assurance « accident » est fortement recommandée (il est conseillé aux parents de se renseigner sur la couverture de leur assurance). Numéro de contrat : .....

Accès aux fichiers : En application de la loi du 06/01/1978, modifié par la loi du 6 aout 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux Libertés, vous êtes informés que : -1/les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de Marsillargues, de L'Education Nationale, de la Trésorerie et de la Caf et les services de la Mairie partenaires. -2/vous êtes habilités à obtenir communication des informations recueillies et d'en demander toutes rectifications.

Ville de Marsillargues
Pôle Solidarité Temps Libre
Service Jeunesse
04.11.28.13.48/49
polejeunesse@marsillargues.fr

Dossier Unique d'Inscription
FICHE ENFANT N°1



Classe de l'enfant 2020/2021 :	**Maternelle :**	Classe .....
	Primaire :	Classe .....

Inscription à la restauration scolaire ☐
Inscription à l'Accueil de Loisirs Périscolaire ☐
Inscription au Centre Socio Culturel Nicollin ☐

VOTRE ENFANT :

Identité :

Nom :..... **Prénom** : ..... Date de naissance : .../.../..... Sexe : ☐M ☐F

Santé, votre enfant présente-t-il :

❖ Une allergie alimentaire : ☐OUI ☐ NON Si oui précisez : .....

❖ Protocole d'Accueil Individualisé (raison médicale) : ☐OUI ☐ NON

Pour un enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) ou d'intolérance(s) alimentaire(s), l'accueil au restaurant scolaire et au périscolaire ne pourra se faire qu'après l'avis obligatoire du médecin scolaire et la mise en place d'un PAI. Les coordonnées du médecin scolaire vous seront précisées par le directeur de l'école au moment de l'admission de votre enfant.

❖ Recommandations utiles des parents (votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, dentaires, etc…):.....

❖ Difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation…) en précisant les précautions à prendre : .....

Nom du médecin traitant : ..... Tél : .....

Père/mère n'habitant pas avec l'enfant (le cas échéant)

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Autorité parentale
.....	.....	....	....	**Oui** ☐ **Non** ☐

Garde alternée des enfants ☐ Oui ☐ Non

Parents et personnes majeures habilitées à venir chercher l'enfant

Cette rubrique est à remplir sur le portail famille une fois celui-ci activé.

Pour cela, allez dans menu, cliquez sur l'enfant concerné puis 

Attention ! Seules les PERSONNES MAJEURES sont habilitées à venir chercher l'enfant.

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom : ..... Responsable légal

- ✓ Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier,
- ✓ Accepter le règlement intérieur en vigueur de chaque activité,
- ✓ Autorise le service municipal à accéder à mon compte CAF,
  (Pour simplifier vos démarches, la Ville de Marsillargues a signé une convention avec la CAF de l'Hérault, l'autorisant à disposer par échanges de fichiers informatiques des seuls éléments nécessaires à la tarification des activités. Ainsi, chaque année votre quotient familial est réactualisé en janvier.)
- ✓ M'engage à informer par mail le Pôle de toute modification relative à mes coordonnées ou à l'état de santé de mon enfant pouvant intervenir en cours d'année,
- ✓ Autorise l'enfant à participer à des sorties,
- ✓ Autorise l'enfant à participer aux baignades,
- ✓ Atteste que je suis informé(e) que des déplacements pourront se faire dans le cadre des activités,
- ✓ Autorise l'enfant à utiliser les transports en commun,
- ✓ Autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant,
- ✓ Autorise la Ville de Marsillargues et ses partenaires éducatifs à publier sur leur support d'information des photographies ou des vidéos réalisées lors de ces temps d'accueil et dans lesquelles mon enfant pourra apparaître.

Dans le(s) cas contraire(s), je m'engage à joindre à ce dossier une attestation écrite, datée et signée, précisant mon refus.

Date .../.../..... Signature(s) du ou des responsable(s) légal(aux) : Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Pièces justificatives à fournir obligatoirement (photocopies ou scan)

- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau ou d'électricité ou attestation CAF/MSA
- ☐ Dernière notification de la CAF ou MSA mentionnant le quotient familial
  Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF de l'Hérault ou si votre dossier n'est pas à jour, vous devez fournir :
  -les avis d'imposition du foyer
  -attestation de non-paiement des prestations caf
  En l'absence du justificatif de revenus, le tarif maximum sera appliqué.
- ☐ Pages vaccination carnet de santé de l'enfant (de la page 90 à 93) -Vaccins obligatoires à jour -
- ☐ Livret de famille COMPLET (pages parents, pages enfants)
- ☐ Pièce d'identité du responsable légal
- ☐ Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e), jugement de divorce intégral ou décision du Juge aux Affaires Familiales
  Et en cas de garde alternée, accord écrit des deux parents ET pièce d'identité du 2nd représentant légal.

Après traitement et validation de votre dossier :

- ☐ Vos informations seront enregistrées sur le portail famille, vous serez alors destinataire d'un mail qui vous permettra de l'activer.
  Le compte famille vous permettra à partir du 17 août de réserver/modifier les garderies et les cantines, ainsi que d'effectuer les règlements.

Ville de Marsillargues
Pôle Solidarité Temps Libre
Service Jeunesse
04.11.28.13.48/49
polejeunesse@marsillargues.fr

Dossier Unique d'Inscription
FICHE ENFANT N°2



Classe de l'enfant 2020/2021 :	**Maternelle :**	Classe .....
	Primaire :	Classe .....

Inscription à la restauration scolaire ☐
Inscription à l'Accueil de Loisirs Périscolaire ☐
Inscription au Centre Socio Culturel Nicollin ☐

VOTRE ENFANT :

Identité :

Nom :..... **Prénom** : ..... Date de naissance : .../.../..... Sexe : ☐M ☐F

Santé, votre enfant présente-t-il :

❖ Une allergie alimentaire : ☐OUI ☐ NON Si oui précisez : .....

❖ Protocole d'Accueil Individualisé (raison médicale) : ☐OUI ☐ NON

Pour un enfant présentant des problèmes de santé et/ou d'allergie(s) ou d'intolérance(s) alimentaire(s), l'accueil au restaurant scolaire et au périscolaire ne pourra se faire qu'après l'avis obligatoire du médecin scolaire et la mise en place d'un PAI. Les coordonnées du médecin scolaire vous seront précisées par le directeur de l'école au moment de l'admission de votre enfant.

❖ Recommandations utiles des parents (votre enfant porte-t-il des lunettes, des lentilles, des prothèses auditives, dentaires, etc…): .....

❖ Difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation…) en précisant les précautions à prendre : .....

Nom du médecin traitant : ..... Tél : .....

Père/mère n'habitant pas avec l'enfant (le cas échéant)

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Autorité parentale
.....	.....	....	....	**Oui** ☐ **Non** ☐

Garde alternée des enfants ☐ Oui ☐ Non

Date, / /

Parents et personnes majeures habilitées à venir chercher l'enfant

Cette rubrique est à remplir sur le portail famille une fois celui-ci activé.

Pour cela, allez dans menu, cliquez sur l'enfant concerné puis 

Attention ! Seules les PERSONNES MAJEURES sont habilitées à venir chercher l'enfant.

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom : ..... Responsable légal

- ✓ Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier,
- ✓ Accepter le règlement intérieur en vigueur de chaque activité,
- ✓ Autorise le service municipal à accéder à mon compte CAF,
  (Pour simplifier vos démarches, la Ville de Marsillargues a signé une convention avec la CAF de l'Hérault, l'autorisant à disposer par échanges de fichiers informatiques des seuls éléments nécessaires à la tarification des activités. Ainsi, chaque année votre quotient familial est réactualisé en janvier.)
- ✓ M'engage à informer par mail le Pôle de toute modification relative à mes coordonnées ou à l'état de santé de mon enfant pouvant intervenir en cours d'année,
- ✓ Autorise l'enfant à participer à des sorties,
- ✓ Autorise l'enfant à participer aux baignades,
- ✓ Atteste que je suis informé(e) que des déplacements pourront se faire dans le cadre des activités,
- ✓ Autorise l'enfant à utiliser les transports en commun,
- ✓ Autorise le responsable de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant,
- ✓ Autorise la Ville de Marsillargues et ses partenaires éducatifs à publier sur leur support d'information des photographies ou des vidéos réalisées lors de ces temps d'accueil et dans lesquelles mon enfant pourra apparaître.

Dans le(s) cas contraire(s), je m'engage à joindre à ce dossier une attestation écrite, datée et signée, précisant mon refus.

Date .../.../..... Signature(s) du ou des responsable(s) légal(aux) : Nom : ..... Prénom : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Pièces justificatives à fournir obligatoirement (photocopies ou scan)

- ☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'eau ou d'électricité ou attestation CAF/MSA
- ☐ Dernière notification de la CAF ou MSA mentionnant le quotient familial
  Si vous n'êtes pas allocataire de la CAF de l'Hérault ou si votre dossier n'est pas à jour, vous devez fournir :
  -les avis d'imposition du foyer
  -attestation de non-paiement des prestations caf
  En l'absence du justificatif de revenus, le tarif maximum sera appliqué.
- ☐ Pages vaccination carnet de santé de l'enfant (de la page 90 à la page 93)-Vaccins obligatoires à jour -
- ☐ Livret de famille COMPLET (pages parents, pages enfants)
- ☐ Pièce d'identité du responsable légal
- ☐ Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e), jugement de divorce intégral ou décision du Juge aux Affaires Familiales Et en cas de garde alternée, accord écrit des deux parents ET pièce d'identité du 2nd représentant légal.

Après traitement et validation de votre dossier :

- ☐ Vos informations seront enregistrées sur le portail famille, vous serez alors destinataire d'un mail qui vous permettra de l'activer.
  Le compte famille vous permettra à partir du 17 août de réserver/modifier les garderies et les cantines, ainsi que d'effectuer les règlements.